

de décès en 1921 et 1931, les taux ajustés étant établis de façon à éliminer les effets des changements de la composition en sexe et en âge de la population. Le cancer est un exemple frappant des effets de l'avance en âge. Le taux brut de la mortalité attribuable au cancer était de 75·3 en 1921 et de 95·8 en 1931, soit une augmentation de 27 p.c. Par contre le taux ajusté était de 72·7 en 1921 et de 81·4 en 1931, soit une augmentation de 12 p.c. seulement. On peut donc dire que la moitié environ de l'augmentation de la mortalité due au cancer de 1921 à 1931 est attribuable à l'avance en âge de la population. Néanmoins, le cancer fait des progrès d'année en année malgré tous les efforts pour en circonscrire l'expansion. Les maladies du cœur et des artères sont deux autres affections importantes qui accompagnent l'avance en âge et qui font des progrès sensibles. Le taux brut de la mortalité imputable aux maladies du cœur a augmenté de 25·5 p.c. de 1921 à 1931, mais ici encore, le taux ajusté n'a augmenté que de 9 p.c.\* Le taux brut imputable aux maladies artérielles a augmenté de pas moins de 71 p.c. et le taux ajusté de 50 p.c.\* au cours de la même période de dix ans. Pour la néphrite, maladie qui tombe dans la même classe générale, le taux brut a été de 28·5 p.c. et le taux ajusté de 12·5 p.c.\* La pneumonie exerce surtout ses ravages chez les personnes âgées et chez les jeunes enfants; les mêmes facteurs ont sans doute modifié les données relatives à cette maladie.

\* On doit tenir compte d'une diagnose plus précise comme facteur de changement dans le taux de la mortalité due à ces maladies.

19.—Principales causes de décès au Canada, 1933-37.

N° de la liste internationale. <sup>1</sup>	Nomenclature.	1933.	1934.	1935.	1936.	1937.
1, 2	Fièvre typhoïde.....	291	293	273	256	330
7	Rougeole.....	170	188	490	376	837
8	Scarlatine.....	157	226	242	244	269
9	Coqueluche.....	552	875	892	594	763
10	Diphthérie.....	239	232	264	258	369
11	Influenza.....	4, 019	2, 004	3, 392	3, 113	5, 260
16	Poliomyélite aiguë et polioencéphalite aiguë.....	73	84	64	97	200
17	Encéphalite léthargique ou épidémique.....	58	47	54	52	50
18	Méningite cérébrospinale ou épidémique.....	109	84	112	103	93
23	Tuberculose de l'appareil respiratoire.....	5, 664	5, 290	5, 466	5, 528	5, 497
24-32	Tuberculose d'autres organes.....	1, 275	1, 141	1, 131	1, 235	1, 172
45-53	Cancer.....	10, 653	10, 581	11, 156	11, 694	11, 963
59	Diabète sucré.....	1, 287	1, 321	1, 459	1, 442	1, 555
71	Anémie.....	736	612	650	646	623
82 a, b, c	Hémorragie cérébrale, embolie ou thrombose cérébrale.....	2, 639	2, 577	2, 105	1, 890	1, 683
82d	Paralysies non spécifiées.....	559	547	415	358	322
86	Convulsions chez les enfants de moins de cinq ans.....	263	261	234	200	195
90-95	Maladies du cœur.....	15, 485	16, 352	16, 069	16, 424	16, 840
96, 97, 99, 102	Maladies des artères.....	6, 950	7, 379	8, 302	9, 112	9, 609
106	Bronchite.....	367	380	363	342	328
107-109	Pneumonie.....	6, 487	6, 530	7, 411	7, 313	7, 731
119, 120	Diarrhée et entérite.....	3, 395	3, 730	2, 767	2, 378	4, 216
121	Appendicite.....	1, 455	1, 578	1, 491	1, 428	1, 410
122	Hernie, obstruction intestinale.....	1, 029	1, 074	1, 121	1, 050	1, 074
130-132	Néphrite.....	5, 516	5, 643	6, 176	6, 402	6, 530
137	Maladies de la prostate.....	926	944	1, 089	1, 157	1, 255
140-150	Causes puerpérales.....	1, 111	1, 167	1, 093	1, 233	1, 071
157	Vices de conformation congénitaux.....	1, 374	1, 361	1, 423	1, 439	1, 474
158-161	Maladies infantiles.....	7, 337	6, 936	6, 880	6, 605	6, 644
162	Sénilité.....	2, 037	1, 882	1, 932	1, 691	1, 741
163-171	Suicides.....	922	927	905	928	978
173-198	Morts violentes (suicide excepté).....	5, 294	5, 542	5, 993	6, 535	6, 380
	Autres causes spécifiées.....	12, 546	12, 857	13, 391	14, 216	14, 589
	Totaux, causes spécifiées.....	100, 975	100, 645	104, 805	106, 339	113, 051
199, 200	Causes de décès indéterminées.....	993	937	762	711	773
	<b>Totaux.....</b>	<b>101, 968</b>	<b>101, 582</b>	<b>105, 567</b>	<b>107, 050</b>	<b>113, 824</b>

<sup>1</sup> Les numéros figurant dans cette colonne sont ceux de la nomenclature internationale des causes de décès révisée en 1929 par la Commission Internationale chargée de la confection des nomenclatures nosologiques et de la classification des causes de décès. Les nomenclatures, soit telles qu'elles, soit en forme intermédiaire ou abrégée, sont acceptées par la presque totalité des pays civilisés.